

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 12 septembre 2014

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI

MM. François BACHELIER, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Vincent TUPINIER, Patrick VAILLANT.

Absente excusée : Karine TUPINIER.

La séance est ouverte à 20 heures.

1) Séance du 20 juin 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Agence technique départementale

Le Conseil Général propose aux communes une assistance technique et administrative sur des dossiers de voirie, d'assainissement, d'eau potable et de bâtiments communaux.

L'adhésion de base est fixée à 1,50 € par habitant, plus 2 % sur le montant des missions réalisées.

Le conseil ne voyant pas l'utilité de cette assistance, décide de ne pas y adhérer.

3) Extension Leroux

Une délibération est prise pour valider la convention et le mode de financement pour communication au SDEY (syndicat d'électrification)

4) Logement communal

Le dépôt de garantie étant passé de 400 à 700€ (2 mois de loyer avaient été versés) une régularisation de 300 € sera portée au budget.

5) Chemins

Suite à une rencontre avec l'entreprise BARBIER, un devis sera fourni pour la remise en état du chemin sur la Forêt, du chemin menant à La Chapelle et du chemin de Seignelay (busage des fossés, fossés béton ou béton coulé).

Il sera demandé au service travaux de la CCPC de procéder au rabotage des banquettes.

6) Chasse

Deux chasseurs se sont portés volontaires pour superviser la chasse communale et veiller à l'application du règlement. Ces derniers ayant sollicité la commune pour un local couvert, le château d'eau, qui n'est plus en service, a fait l'objet d'une visite de la commission bâtiments pour une éventuelle proposition.

Une partie des voies d'accès au château étant privée, l'accord du propriétaire est indispensable.

Il est précisé qu'il s'agirait d'une simple mise à disposition, les travaux d'aménagement restant à la charge des chasseurs.

François BACHELIER demande aux conseillers de se prononcer sur l'utilité de poursuivre cette activité gérée par la commune.

La majorité se dégageant en faveur de la continuité, et suite au refus annoncé par le propriétaire d'emprunter ses chemins, il sera proposé aux chasseurs la cabane située en haut des Champs Mercier.

Par ailleurs, **le Maire** proposera aux chasseurs de Lignorelles une action gratuite pour nos communaux (situés sur le territoire de Lignorelles) en échange d'un abandon de leur part de toute action de chasse sur les parcelles des Champs Mercier cadastrées à Villy .

Le Maire relit le règlement et suggère de porter le nombre de chiens de un à deux, et rappelle le tarif des actions : 200 € pour les extérieurs et 100 pour les résidents de la commune.

Accord du Conseil.

7) Assainissement

Les tests à la fumée exécutés par l'entreprise spécialisée ont révélé 5 installations dans lesquelles les eaux pluviales se déversent dans le réseau des eaux usées. Un courrier sera adressé aux intéressés.

8) Questions diverses

- **Chocolats** offerts aux plus de 70 ans en fin d'année : opération reconduite.
- **Feu d'artifices** : Un feu d'artifices privé a été tiré début Août au milieu de la nuit. Le Maire rappelle qu'un feu ne peut être tiré que par des gens compétents après autorisation. Il ajoute, que même s'il est à l'extérieur de la commune à ce moment là, c'est lui qui est responsable en cas d'accident. A méditer.
- **Sauvegarde de l'Art Français** : des photos de l'église, les statues et tableaux restaurés sont parues sur la revue et sur le site internet de cet organisme.
- **Nettoyeur haute pression** : le remplacement de cet appareil vétuste est reporté.
- **Rampe d'accès** pour poussette à l'abri bus scolaire : une solution va être étudiée.
- **Aire de jeux** : des réparations sont à effectuer pour garantir la sécurité des jeux enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.